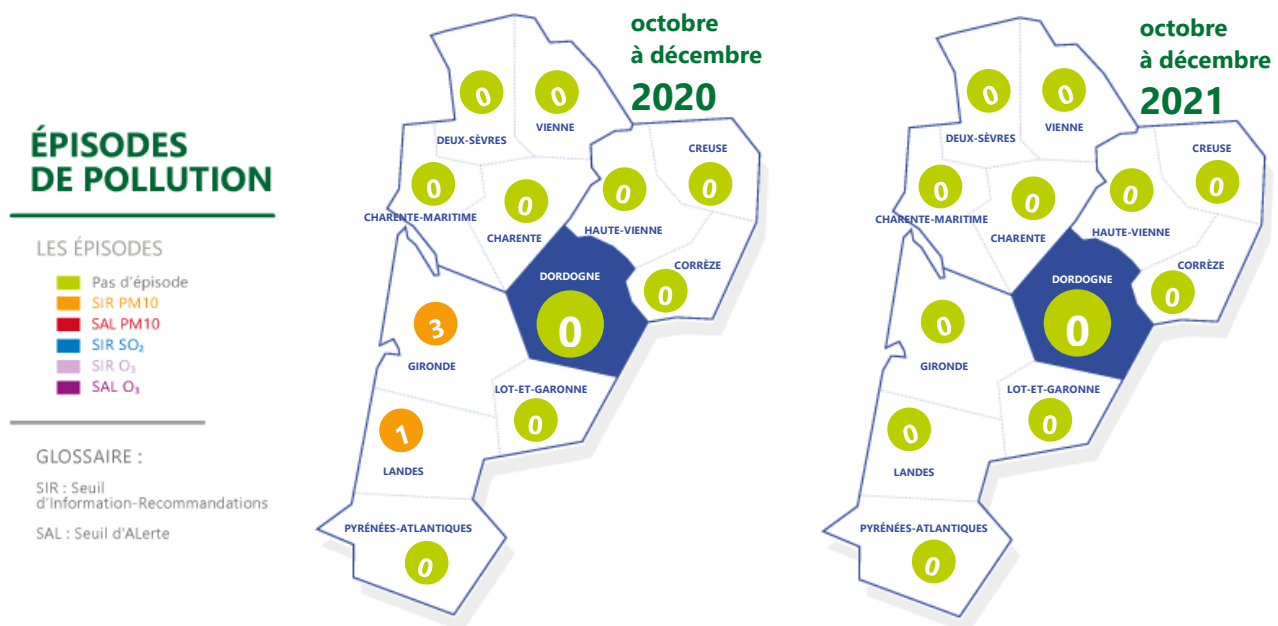


Bulletin trimestriel d'information Qualité de l'air - Grand Périgueux octobre à décembre 2021

Épisodes de pollution



Les **épisodes de pollution** indiquent qu'un dépassement de seuil réglementaire a été constaté (soit par la mesure, soit à l'aide de simulations numériques) impactant une partie importante du territoire et de la population. Ces **dépassements ne donnent pas forcément lieu à des procédures préfectorales d'information et de recommandations ou d'alerte**. Les dépassements de seuils réglementaires aux stations rendent compte de manière plus précise de l'état de la qualité de l'air sur un territoire.

Dioxyde d'azote (NO₂) :

majoritairement issu du trafic routier

Particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5) :

sources d'émission variées (chauffage au bois, activités agricoles, trafic routier et industries)

Ozone (O₃) : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements solaires ultra-violet

Dioxyde de soufre (SO₂) :

majoritairement issu des industries et du chauffage domestique

Commentaires

Il n'y a pas eu d'épisode de pollution en Nouvelle-Aquitaine lors du dernier trimestre de l'année 2021.

Les conditions météorologiques observées et les concentrations des polluants mesurées sur la région n'ont pas été propices à l'apparition d'épisodes de pollution hivernaux.

L'année passée, **la Dordogne a été épargnée par les épisodes de pollution** comme cette année. Néanmoins, un épisode lié aux activités humaines a été constaté les 23 et 24/11/2020 en Gironde. Un autre épisode a été caractérisé le 28/12/2020 sur la Gironde et les Landes en raison des embruns marins apportés par la tempête Bella.

Seuils réglementaires et Recommandations OMS

Bilan réglementaire de la station fixe de Périgueux au 31/12/2021			
Exposition	Type de recommandation	PM10 moy. annuelle	PM10 - nb. jours > 50 µg/m ³
Chronique	Valeur limite - 40 µg/m ³ (1)	14*	
	Objectif de qualité - 30 µg/m ³ (1)	14*	
	OMS - 20 µg/m ³ (2)	14*	
Ponctuelle	Valeur limite - 35 jours max (1)		1 (24/02)
	OMS - 3 jours max (2)		1 (24/02)
Exposition	Type de recommandation	PM2,5 moy. annuelle	PM2,5 - nb. jours > 25 µg/m ³
Chronique	Valeur limite - 25 µg/m ³ (1)	9*	
	Valeur cible - 20 µg/m ³ (1)	9*	
	Objectif de qualité et OMS - 10 µg/m ³ (1) et (2)	9*	
Ponctuelle	OMS - 3 jours max (2)		11 (6,7,8/01 - 9,10/03 - 20/11 - 18,19,20,21,22/12)
Exposition	Type de recommandation	NO ₂ moy. annuelle	NO ₂ - nb. heures > 200 µg/m ³
Chronique	Valeur limite et OMS - 40 µg/m ³ (1) et (2)	8*	
Ponctuelle	Valeur limite - 18 heures max (1)		0
Exposition	Type de recommandation	O ₃ - max. de la moy. sur 8h	O ₃ - nb. jours > 120 µg/m ³ sur 8h (en moy. sur 3 ans)
Ponctuelle	Valeur cible - 25 jours max (1)		3**
	Objectif de qualité - 120 µg/m ³ (1)	133	
	OMS - 100 µg/m ³ (2)	133	

(1) Seuils réglementaires issues du Décret n°2010-1250 du 21/10/2010

(2) Seuils recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et représentatives de la pollution ponctuelle (sur un jour ou quelques heures)

* Moyenne calculée jusqu'au 31/12/2021

** La moyenne sur 3 ans est réalisée sur la période du 01/01/2019 au 31/12/2021

En **jaune** : recommandation OMS non respectée, en **mauve** : valeur cible ou objectif de qualité non respecté, en **violet** : valeur limite non respectée et en **bleu** : valeurs réglementaires ou recommandations OMS respectées.

SIR : Seuil d'Information et de Recommandations

- PM10 : 50 µg/m³ en moyenne journalière
- O₃ : 180 µg/m³ en moyenne horaire
- NO₂ : 200 µg/m³ en moyenne horaire

SAL : Seuil d'ALerte

- PM10 : 80 µg/m³ en moyenne journalière
- O₃ : 240 µg/m³ en moyenne horaire (protection sanitaire de toute la population)
- NO₂ : 400 µg/m³ en moyenne horaire sur 3h consécutives (ou 200 µg/m³ si le SIR a été déclenché la veille et le jour même et qu'il y a un risque de dépassement pour le lendemain)



Suivez les dépassements de valeurs limites 2021 en direct :

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/suivi-des-depassements-de-valeurs-limites>

Bilan des indices ATMO de qualité de l'air



Retrouvez tous les indices ATMO du Grand Périgueux sur notre site web :
<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/indice/atmo>



Bon



Mauvais

Commentaires

Le dernier trimestre de l'année 2021 a été marqué par une qualité de l'air principalement qualifiée de « **moyenne** » sur l'agglomération du Grand Périgueux. Une journée a été qualifiée de « **mauvaise** » en novembre ainsi que cinq journées consécutives (du 18 au 22) en décembre.



Moyen



Très mauvais

Sur ce trimestre, ce sont les concentrations en particules fines qui sont responsables de l'indice ATMO. Ces dernières ont augmenté le 20/11 sur une partie de la Gironde, de la Charente, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne en raison de l'utilisation du chauffage au bois du fait de conditions météorologiques propices (températures froides). La période de Noël a été marquée par des températures froides et des conditions anticycloniques propices à l'augmentation des concentrations en particules fines du fait des activités humaines (chauffage au bois notamment).



Dégradé



Extrêmement mauvais



Pour les particules et le dioxyde d'azote, les **conditions météorologiques très stables, peu dispersives et anticycloniques** en période hivernale ou en début de printemps vont favoriser l'**accumulation** de ces polluants au sol favorisant les pics de pollution.

En revanche, l'ozone se forme principalement en période estivale sous l'**action du rayonnement solaire**.

L'indice ATMO de qualité de l'air :



Élaboré à partir de 5 polluants (mesures et modélisations) depuis le 01/01/21, l'indice global de qualité de l'air reprend la valeur maximale des 5 sous-indices. Celui-ci peut être impacté par plusieurs polluants. Son échelle propose 6 niveaux, dont les seuils sont alignés sur ceux de l'Agence européenne pour l'environnement.



MÉTÉO
Périgueux

Octobre : du 8 au 19, temps calme sous influence anticyclonique puis dégradation avec des vents tempétueux le 20 en soirée.

Novembre : un temps froid et peu arrosé a prédominé ; des conditions hivernales avec des flocons de neige en toute fin de mois.

Décembre : du 1^{er} au 10, temps pluvieux et venteux puis période froide mais ensoleillée du 14 au 24 ; températures douces en fin de mois.

Source : Grand Périgueux

Les mesures en temps réel

Pour suivre les mesures en direct, rendez-vous sur la page : <https://bit.ly/2HaIOFS>



Pollens

Pour suivre l'**indice pollinique hebdomadaire** (issu du comptage des pollens), consultez la page web dédiée <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/allergie-pollen/indice-pollinique> ou inscrivez-vous au bulletin d'information hebdomadaire. En complément, le pollinarium sentinelle® d'Antonne et Trigonant peut vous fournir des informations sur le début/fin des diffusions de pollen grâce à l'**alerte pollens** ! <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/pollinariums-sentinelles-r>

Replay webinaire | Pollution de l'air en Nouvelle-Aquitaine, d'où vient-elle ? :

<https://bit.ly/3nhjrGa>

8 nouveaux projets pour réduire les expositions de la population aux pesticides agricoles:

<https://bit.ly/3ra5x9K>

Chauffage au bois : un plan national d'actions pour réduire les émissions de particules fines :

<https://bit.ly/3qdMSul>



Le Saviez-vous ?

Couche d'inversion et épisode de pollution

Normalement, la température de l'atmosphère se refroidit avec l'altitude. Ainsi, l'air le plus chaud est plus près du sol. Mais quand il se retrouve au dessus d'une couche d'air froid alors on dit qu'il y a une **inversion de température** ! Dans ce cas, la masse d'air froid (plus lourde) est piégée sous la masse d'air chaud (plus légère) et ne peut se disperser dans l'atmosphère.

Dans ces conditions, les polluants émis au cœur d'un centre urbain par les activités humaines se retrouvent alors piégés au plus près du sol, s'accumulant sous l'inversion de température. Il n'y a alors **pas de brassage vertical des masses d'air permettant la dispersion des polluants**. Cela entraîne donc de potentiels **épisodes de pollution** !

Bilan édité le 13/01/2022 à 08h20 par : Sarah Le Bail - Atmo Nouvelle-Aquitaine
09.84.200.100 | contact@atmo-na.org

Pour toute information concernant Le Grand Périgueux www.grandperigueux.fr